

## Motion LPPR

### (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication – ELICO EA 4147)

Le 24 janvier 2020

Les membres d'ELICO (EA 4147) réunis en AG prennent collectivement position contre le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) en exprimant leur vision partagée du danger de cette réforme, qui prolonge et aggrave très fortement la dégradation des conditions d'exercice dans l'enseignement et la recherche avec :

- **le renforcement de la logique productiviste** alors que celle-ci ne garantit absolument pas la qualité des recherches, et dont on sait par ailleurs qu'elle doit être profondément revue pour faire face aux enjeux climatiques et socio-écologiques majeurs et à la préservation des liens sociaux et des biens communs ;
- **la mise en concurrence des établissements, des disciplines, des équipes, des personnes, et des institutions entre pays**, alors même que nous savons à quel point celle-ci est désastreuse, réduit le partage et la coopération, accroît les risques de fraudes, et ouvre la porte à des dérives éthiques graves ;
- **l'accroissement de la pression exercée sur tout-es les travailleur-ses de l'enseignement supérieur et de la recherche** avec : l'alourdissement des charges administratives, l'incertitude d'être payé-es à l'heure, ou d'être payé-es tout court, l'alourdissement des charges d'enseignement, l'accroissement des inégalités entre collègues, les risques accrus de dépendance et de clientélisme, la négation du rôle des instances de régulation collégiales etc. ;
- **la précarisation des enseignant-es-chercheur-es** et notamment des plus vulnérables d'entre elles et eux, doctorant-es et étudiant-es qui choisissent de se consacrer à des études longues et difficiles et qui prennent au sérieux la qualité de la recherche et la dimension émancipatrice des savoirs. Le projet aggrave en effet les conditions de cette précarisation déjà durement ressentie : rareté des financements, réduction des temps de recherche, rareté des perspectives de postes eux-mêmes précarisés avec la proposition de CDI de projets ;
- **la dégradation des conditions de travail des personnels administratifs et techniques**, la négation des interdépendances indispensables à la vie de l'enseignement supérieur et de la recherche et à son ancrage dans l'ensemble d'une société qui compte sur la production des savoirs et leur partage ;
- **la négation de tout le travail invisible qui est essentiel dans les organisations de service public** : bénévolat caché, dons multiples et continus de temps et de ressources, auto-financement, entraide, ouverture, travail gratuit, etc.

Les enseignant-es-chercheur-ses titulaires souhaitent leur garantir la transmission des institutions de service public (éducation, enseignement supérieur et recherche, santé, justice) au lieu de condamner les étudiant-es et la jeunesse à la précarité, et à une compétition stérilisante au service d'autres intérêts que le bien commun.

Ils et elles défendent une mission d'accompagnement, d'enseignement, de formation des jeunes dans l'ensemble du système éducatif, qui ne limite pas le rôle des institutions de l'ESR à des enjeux d'employabilité.

ELICO décide collectivement de soutenir les actions collectives et individuelles de ses membres mobilisés pour le retrait de ce projet de loi, et rejoint la mobilisation actuelle de très nombreux laboratoires, UFR, établissements, sociétés savantes, et revues scientifiques.